



Antoine LEGOUX

Expert – Comptable
Formé à la Médiation
Commissaire aux comptes
Certifié en évaluation d'entreprise
Expert agréé par la Cour de Cassation
Expert Judiciaire près la Cour d'Appel de Paris
Expert près les Cours Administratives d'Appel de Paris et de Versailles
Ancien élu à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

FONDS DE DOTATION SAINT AUGUSTIN

21, rue d'Assas
75006 PARIS

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2023

www.legoux-associes.com – info@legoux-associes.com

22, rue du Châtelier – 60600 CLERMONT DE L'OISE
Tél : 03 44 50 31 15 / Fax : 09 70 06 19 31

107, avenue Victor Hugo – 75116 PARIS
Tél : 01 47 27 57 57 / Fax : 09 70 06 19 31

13, rue des Ponts de Comines – 59000 LILLE
Tél : 03 20 74 59 01 / Fax : 09 70 06 19 31

N°Siret : 532 882 958 00020 – N° TVA Intracommunautaire : FR 34 532 882 958 – Code APE : 6920Z – Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000 euros
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris Ile de France et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

Aux membres,

1 – OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l’audit des comptes annuels du fonds de dotation SAINT AUGUSTIN relatifs à l’exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu’ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l’exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

2 – FONDEMENT DE L’OPINION

Référentiel d’audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d’exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d’émission de notre rapport.

3 – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l’audit des comptes annuels de l’exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions susmentionnées, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

L'annexe des comptes expose les règles et méthodes comptables suivis par votre société. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

4 – VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration.

5 – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

6 – RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 24 avril 2024



Antoine LEGOUX
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

FONDS DE DOTATION SAINT AUGUSTIN

Numéro SIRET : **88502113900013**
Code APE : **8899B**

11 Rue de l'Amiral d'Estaing
75116 PARIS

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2023 au 31/12/2023



Attestation de Présentation

ATTESTATION

d'expert-comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise FONDS DE DOTATION SAINT AUGUSTIN pour l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 11 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	1 215 022,73	Euros
Chiffre d'affaires		Euros
Résultat net comptable		Euros

LEGOUX & Associés
EXPERTS - COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES
107, avenue Victor Hugo - 75116 PARIS
Tél. : 01 47 27 57 57 - Fax : 09 70 06 19 31
Siren : 532 882 958 - TVA : FR 34 532 882 958
info@legoux-associés.com

Fait à COMPIEGNE
Le 21/03/2024

Signature de l'Expert-Comptable



Cabinet Frédéric Hyart Expertise Comptable

Bilan et Resultat Association

FONDS DE DOTATION SAINT AUGUSTIN

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2023 (12 mois)				31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires						
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels						
. Autres immobilisations corporelles						
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées						
. Autres titres immobilisés						
. Prêts						
. Autres						
TOTAL (I)						
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés						
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres						
Valeurs mobilières de placement	1 252 951	39 311	1 213 640	99,89	779 546	66,55
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 383		1 383	0,11	391 768	33,45
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	1 254 334	39 311	1 215 023	100,00	1 171 314	100,00
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 254 334	39 311	1 215 023	100,00	1 171 314	100,00

LEGOUX & Associés
 EXPERTS - COMPTABLES
 COMMISSAIRES AUX COMPTES
 107, avenue Victor Hugo - 75116 PARIS
 Tél. : 01 47 27 57 57 - Fax : 09 70 06 19 31
 Siren : 532 882 958 - TVA : FR 3-532 882 958
 info@legoux-associés.com

FONDS DE DOTATION SAINT AUGUSTIN

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires	1 226 648	100,96	1 226 648	104,72
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice				
Situation nette (sous total)	1 226 648	100,96	1 226 648	104,72
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	-12 645	-1,03	-55 784	-4,75
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	1 214 003	99,92	1 170 864	99,96
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 020	0,08	450	0,04
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	1 020	0,08	450	0,04
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 215 023	100,00	1 171 314	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

FONDS DE DOTATION SAINT AUGUSTIN
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	Total	%	Total	%	Variation	%		
<p style="text-align: center;">LEGOUX & Associés EXPERTS - COMPTABLES COMMISSAIRES AUX COMPTES 107, avenue Victor Hugo - 75116 PARIS Tél. : 01 47 27 57 57 - Fax : 09 70 06 19 31 Siren : 532 882 958 - TVA : FR 54 532 882 958 info@legoux-associés.com</p>								
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Cotisations								
Ventes de biens et services								
- Ventes de biens								
- dont ventes de dons en nature								
- Ventes de prestations de services								
- dont parrainages								
Produits de tiers financeurs								
- Concours publics et subventions d'exploitation								
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable								
- Ressources liées à la générosité du public								
- Dons manuels								
- Mécénats								
- Legs, donations et assurances-vie								
- Contributions financières								
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges								
Utilisations des fonds dédiés								
Autres produits	-43 139		42 474		-85 613		-201,56	
Total des produits d'exploitation (I)	-93 139		2 474		-95 613		N/S	
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises								
Variations stocks								
Autres achats et charges externes	11 397		11 119		278		2,50	
Aides financières								
Impôts, taxes et versements assimilés								
Salaires et traitements								
Charges sociales								
Dotations aux amortissements et aux dépréciations								
Dotations aux provisions								
Reports en fonds dédiés								
Autres charges	50				50		N/S	
Total des charges d'exploitation (II)	11 447		11 119		328			
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-104 587		-8 645		-95 942		N/S	
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés	21 512		18 421		3 091		16,78	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	38 443		36 474		1 969		5,40	
Total des produits financiers (III)	59 954		54 895		5 059		9,22	
CHARGES FINANCIERES:								
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	7 368		31 943		-24 575		-76,92	
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements	1 283		14 307		-13 024		-91,02	
Total des charges financières (IV)	8 651		46 250		-37 599		-81,29	
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	51 303		8 645		42 658		493,44	

FONDS DE DOTATION SAINT AUGUSTIN
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-53 283		-53 283	N/S
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion	-53 283		-53 283	N/S
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)	-53 283		-53 283	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	53 283		53 283	N/S
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	-33 185	57 369	-90 554	-157,83
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	-33 185	57 369	-90 554	-157,83
EXCEDENT OU DEFICIT				
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL				
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole				
TOTAL				

LEGOUX & Associés
EXPERTS - COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES
107, avenue Victor Hugo - 75116 PARIS
Tél. : 01 47 27 57 57 - Fax : 09 70 06 19 31
Siren : 532 882 958 - TVA : FR 54 532 882 958
info@legoux-associes.com

Annexes Association 23

FONDS DE DOTATION SAINT AUGUSTIN ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

Préambule

- Description de l'objet social de l'entité
 - Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées
 - Description des moyens mis en oeuvre
- L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 129 796,70 E.

Le résultat net comptable est un déficit de 0,00 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 08/02/2024 par les dirigeants.

1 - Evénements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

Les faits significatifs de l'exercice sont les suivants :

...

Faits caractéristiques pouvant concerner l'activité, l'évolution prévisible, des opérations comptables, des événements importants...au cours de l'exercice ou de la clôture jusqu'à la date d'approbation des comptes par l'organe délibérant .

- Changement de méthode ou d'estimation et impact ;
- Evénements postérieurs ;
- Litiges (social, fiscal,) ;
- Evolution de la structure financière (emprunt, capital, endettement) ;
- Fonds propres négatifs ;
- Modifications sensibles dans la ou les activités de l'association :
 - Création d'établissements ;
 - Création d'une nouvelle activité ;
 - Cessation d'une activité (ex : échéance d'une convention) ;
 - Etc... ;
- Etc... ;

Ou

Nous n'avons pas identifié de fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

LEGOUX & Associés
EXPERTS - COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES
107, avenue Victor Hugo - 75116 PARIS
Tél. : 01 47 27 57 57 - Fax : 09 70 06 19 31
Siren : 532 882 958 - TVA : FR 3-4 532 882 958
info@legoux-associés.com

**FONDS DE DOTATION SAINT AUGUSTIN
ANNEXE ASSOCIATION**

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués
3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF
3.1 - Immobilisations :

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL				

3.2 - Amortissements :

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL I				
Terrains				
Constructions sur sol propres sur sol d'autrui inst. générale, agencmt				
Install. tech., matériel, outill. industriels				
Autres immobilisations corporelles Install. générales, agencements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique Emballage récupérables et divers				
TOTAL II				
TOTAL GENERAL (I+II)				

LEGOUX & Associés
EXPERTS - COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES
107, avenue Victor Hugo - 75116 PARIS
Tél. : 01 47 27 57 57 - Fax : 09 70 06 19 31
Siren : 532 882 958 - TVA : FR 34 532 882 958
info@legoux-associés.com

3.3 - Eléments constitutifs du fond commercial
3.3.1 - Etats des stocks

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Marchandises				
Matières premières				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Autres approvisionnements				
Production en cours				
Travaux en cours				
Autres produits en cours				
TOTAL				

FONDS DE DOTATION SAINT AUGUSTIN
ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués
3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)
3.4 - Etat des créances et charges constatées d'avance

CREANCES	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances			
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers			
Autres créances			
Charges constatées d'avance			
TOTAL			

3.5 - Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions / financements	
Autres produits à recevoir	
TOTAL	

LEGOUX & Associés
 EXPERTS - COMPTABLES
 COMMISSAIRES AUX COMPTES
 107, avenue Victor Hugo - 75116 PARIS
 Tél. : 01 47 27 57 57 - Fax : 09 70 06 19 31
 Siren : 532 882 958 - TVA : FR 34 532 882 958
 info@legoux-associes.com

FONDS DE DOTATION SAINT AUGUSTIN
ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués
4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF
4.1 - Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	1 226 648				1 226 648
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau					
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice					
Dont générosité du public					
Situation nette	1 226 648				1 226 648
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables	-55 784				-12 645
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	1 170 864				1 214 003
TOTAL dont générosité du public					

LEGOUX & Associés
 EXPERTS - COMPTABLES
 COMMISSAIRES AUX COMPTES
 107, avenue Victor Hugo - 75116 PARIS
 Tél. : 01 47 27 57 57 - Fax : 09 70 06 19 31
 Siren : 532 882 958 - TVA : FR 34 532 882 958
 info@legoux-associés.com

FONDS DE DOTATION SAINT AUGUSTIN
ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués
4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)
4.2 - Report à nouveau avant répartition du résultat

Nature du report à nouveau	Débitéur	Créditeur
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées - à l'exercice - aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association		
SOLDE		

LEGOUX & Associés
 EXPERTS - COMPTABLES
 COMMISSAIRES AUX COMPTES
 107, avenue Victor Hugo - 75116 PARIS
 Tél. : 01 47 27 57 57 - Fax : 09 70 06 19 31
 Siren : 532 882 958 - TVA : FR 34 532 882 958
 info@legoux-associés.com

4.3 - Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs				
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL				

4.4 - Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	